

DOSSIER DE PRESSE

Nos associations environnementales ont du talent

Quatre associations calédoniennes, lauréates de l'appel à projets MobBiodiv'2020 de l'Office français de la Biodiversité (OFB), concourent jusqu'au 18 décembre au prix « Coup de cœur » de l'OFB. À la clé, une mise en valeur exceptionnelle de leur projet au congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille, fin 2021. Les institutions calédoniennes invitent le public à les soutenir.

L'appel à projets MobBiodiv'2020 de l'OFB

MobBiodiv'2020 fait appel aux projets d'animation, d'études ou de travaux dont les objectifs sont de :

- restaurer, protéger les écosystèmes et leurs fonctionnalités ;
- intégrer la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires ;
- optimiser les systèmes économiques et financiers pour allier développement économique et préservation de la biodiversité ;
- faire progresser le savoir, l'apprentissage et l'innovation en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le gouvernement, ainsi que les trois provinces, se sont tout d'abord mobilisés pour que l'ensemble des associations calédoniennes puissent participer à cet appel à projets national. Ces collectivités ont également contribué à l'évaluation des projets qui ont ensuite été retenus par le jury national.

Le président Thierry Santa, les membres du gouvernement en charge des questions environnementales, Jean-Pierre Djäiwé, et du développement durable, Philippe Germain, se sont investis afin de répondre favorablement à la sollicitation de la Délégation de Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna de l'Office français de la Biodiversité (OFB) pour soutenir les candidatures de quatre associations calédoniennes environnementales.

Les lauréats de MobBiodiv'2020

Ces quatre associations calédoniennes, parmi 196 projets présentés, ont été lauréates de l'appel à projets national MobBiodiv'2020 **visant la mobilisation des associations pour la biodiversité** qui s'est déroulé en deux sessions.

Après **X-Graines** en août dernier lors de la première session (12 millions de francs de subvention), c'est au tour de **Endemia, de Noé et Vies d'Ô Douce** de devenir en novembre lauréates de cet appel à projets, co-financé par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et par l'Office

français de la biodiversité (OFB).

La deuxième session s'est clôturée début septembre avec 106 projets déposés. Au final, 29 projets répartis sur l'ensemble du territoire français ont été retenus pour une enveloppe globale de 237,5 millions de francs, dont deux calédoniens. Il s'agit :

- du projet "Des plans de conservation pour deux micro hotspots de Nouvelle-Calédonie", porté par les associations Endemia et Noé, qui a été récompensé par une subvention de 6 millions de francs ;
- du projet "Vers une meilleure connaissance de l'ichtyofaune dulçaquicole de Nouvelle-Calédonie", porté par l'association Vies d'Ô douce, qui a été récompensé par une subvention de 7 millions de francs.

Soutenons nos lauréats pour le prix "Coup de cœur" de l'OFB

Pas moins de 196 projets ont été présentés, 47 retenus, lors des deux sessions de cet appel à projets, représentant un volume de dotation sollicité à l'OFB de près de 500 millions de francs.

En complément de la volonté de suivre au mieux les classements régionaux/territoriaux, le jury national a dû faire des choix, notamment **en valorisant les régions les plus dynamiques sur le nombre de dossiers reçus, et les projets de petite et moyenne taille.**

Une nouvelle fois, la Nouvelle-Calédonie a été choisie. Le dynamisme des acteurs associatifs calédoniens et la qualité de leurs projets ont donc été récompensés. Face à des contraintes budgétaires fortes, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les provinces encouragent les associations calédoniennes à participer aux prochains appels à projets nationaux, et incitent les Calédoniens à soutenir les associations en lice pour le prix Coup de cœur en votant sur la plateforme dédiée :

<https://biodiversitetousvivants.fr/actualite/mobbiodiv2020-votez-pour-votre-projet-associatif-coup-de-coeur>

Retrouvez les projets calédoniens :

- **Projet 41** : Des plans de conservation pour deux micro-hotspots de Nouvelle-Calédonie, porté par les associations **Endemia et Noé**
- **Projet 42** : Vers une meilleure connaissance de l'ichtyofaune dulçaquicole de Nouvelle-Calédonie, porté par l'association **Vies d'ô douce**
- **Projet 43** : Semez l'avenir, porté par l'association **X-Graines**



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les outre-mer, sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Agriculture et de l'alimentation.

Note aux rédactions : ci-après, les interviews de nos trois derniers lauréats (Vies d'Ô douce, Endemia, Noé) et un focus sur l'association X-Graines (voir également l'info-presse du gouvernement du 11 août 2020), que vous pouvez reproduire dans vos médias respectifs.

Association Vies d'Ô douce : « On ne parle jamais des rivières »

Vous êtes lauréat de la seconde session de l'appel à projets de l'OFB. En quoi c'est une bonne nouvelle pour votre association ?

Nicolas Charpin, président de l'Association vie d'Ô douce : C'est une bonne nouvelle, non seulement pour notre association, mais surtout pour la Nouvelle-Calédonie. Nous allons pouvoir enfin continuer des travaux sur l'étude des poissons d'eau douce calédoniens, pour améliorer les connaissances puisqu'aujourd'hui il y a encore pas mal de lacunes. Cela permettra de savoir exactement de quoi l'on parle, pour d'éventuels plans de gestion, d'études d'impact, et d'avoir une liste vraiment exhaustive des espèces présentes, qu'elles soient endémiques ou introduites.

À ce jour, comment travaillez-vous dans l'association, quelles sont vos actions ?

NC : Nous avons plutôt des actions de sensibilisation du public, tenir des stands où l'on présente la biodiversité, et la valorisation de la vie aquatique en général par le biais de la photo et de la vidéo. Notre activité secondaire, c'est d'essayer de mettre en place des projets un peu plus scientifiques, comme celui que nous portons avec l'OFB, pour améliorer les connaissances et accompagner les institutions ou les privés dans leur gestion des milieux aquatiques en général.

Pourquoi c'est important pour la Nouvelle-Calédonie de valoriser son patrimoine vivant ?

NC : C'est important parce que la Nouvelle-Calédonie est un hotspot de biodiversité. On parle beaucoup du lagon, beaucoup des forêts, mais on ne parle jamais des rivières. Et pourtant il y a une richesse énorme, aussi bien les larves d'insectes, que les plantes aquatiques, les poissons, les crevettes, les crabes, etc. Les gens ne savent pas ce qu'il y a dans les rivières, c'est important de leur montrer, une rivière ce n'est pas juste de l'eau qui coule pour l'irrigation ou l'eau potable. C'est aussi une richesse unique qu'il faut préserver.

Contact : Nicolas Charpin, tél. : 52 68 44.

Endemia et Noé : un partenariat gagnant-gagnant

Votre projet est lauréat de la seconde session de l'OFB. En quoi c'est une bonne nouvelle pour votre association ?

Shankar Meyer, coordinateur Endemia / Liste rouge flore de Nouvelle-Calédonie : Nous savons tous que le contexte économique actuel n'est pas facile, et pour des petites structures comme la nôtre, les financements de ce type sont très importants. Ils viennent compléter les subventions annuelles que nous recevons et nous permettent ainsi de diversifier nos actions sur le territoire. Les résultats de la Liste rouge sur laquelle nous travaillons permettent d'informer largement les priorités de conservation, et à travers le présent projet nous avons l'opportunité de nous impliquer également dans cette seconde étape.

Charline Henry, coordinatrice Pacifique Sud de Noé : Il s'agit d'une excellente nouvelle pour Noé ! Notre association porte depuis plusieurs années des actions de conservation d'espèces végétales

endémiques menacées en Nouvelle-Calédonie. Ce projet mené en partenariat avec Endemia va nous permettre d'acquérir une bonne connaissance de la biologie de plusieurs espèces en danger, et des menaces qui pèsent sur elles, ainsi que sur le milieu dans lequel elles se développent. Cette connaissance est indispensable à la mise en œuvre de nos actions de conservation.

À ce jour, comment travaillez-vous dans l'association, quelles sont vos actions ?

SM : L'équipe salariée d'Endemia compte deux personnes à temps plein. Nous travaillons principalement sur le projet Liste rouge de la Flore de Nouvelle-Calédonie, à savoir l'évaluation du risque d'extinction de nos espèces végétales : coordination et animation du groupe d'experts botanistes « RLA Flore NC », compilation de données, programmation et préparation des ateliers, échanges avec l'IUCN, etc.

Par ailleurs, nous assurons également l'actualisation, l'amélioration et la maintenance du site web www.endemia.nc, qui est devenu aujourd'hui une référence sur la biodiversité calédonienne.

CH : À ce jour, nous étudions plusieurs espèces de palmiers et de conifères dans le but de proposer des plans d'action de conservation. En identifiant les actions les plus urgentes à mettre en œuvre pour protéger une espèce et son milieu, ces plans d'action constituent de véritables outils d'aide à la décision. Nous mettons également en œuvre certaines de ces actions. Par exemple, nous protégeons le *Callitris sulcata* dans la vallée de la Comboui au côté des tribus du district de Borendy. Cent jeunes sapins de la Comboui ont déjà été replantés dans la zone avec le soutien de l'IAC.

Vous avez décidé de vous associer pour ce projet de plans de conservation. Pourquoi ce partenariat et comment va-t-il se mettre en place dans le cadre du projet ?

SM et CH : Endemia et Noé sont deux associations œuvrant localement pour la conservation de la flore endémique de Nouvelle-Calédonie. Nous avons déjà eu l'occasion de collaborer et nous pensons que nos domaines de compétences sont complémentaires. Grâce aux informations collectées par Endemia dans le cadre du projet Liste rouge, nous avons pu identifier les zones de plus grande richesse floristique sur le territoire, et les liens privilégiés avec les botanistes locaux permettront une bonne mobilisation de l'expertise pour l'acquisition de connaissances sur le terrain. De son côté, Noé a acquis une bonne expérience dans la formulation de plans de conservation dans le cadre du programme « Palmiers et Conifères de Nouvelle-Calédonie ». Notre partenariat permettra donc de valoriser les connaissances acquises dans un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'actions de protection des espèces et de leur milieu.

Pourquoi c'est important pour la Nouvelle-Calédonie de valoriser sa flore endémique?

SM et CH : La Nouvelle-Calédonie est un hot spot mondial de biodiversité et elle le doit en grande partie à sa flore : plus de 3400 espèces de plantes vasculaires, dont plus de 75 % sont endémiques. Cette extraordinaire richesse implique également une grande responsabilité pour la protection des espèces et des milieux naturels. Pour cela il est essentiel de mener des actions de conservation efficaces, et sensibiliser l'ensemble de la population calédonienne à ces enjeux : décideurs, collectivités, grand public, jeunes...

Contacts :

Pour Endemia : Shankar Meyer, tél. : 26 08 09

Pour Noé : Charline Henry, tél. : 82 08 68.

Le projet « Semez l’Avenir » porté par l’association locale X-Graines

X-Graines est une association de type loi 1901. Elle a pour but, dans un processus participatif et collaboratif, de mobiliser la population, les institutions et les entreprises de Nouvelle-Calédonie à la sauvegarde et la restauration de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes.

Son projet baptisé « Semez l’avenir » consiste à développer des "bombes de graines" (boules de terreau et d’argile contenant des graines qui peuvent être lancées dans des endroits plus ou moins accessibles) afin d’innover en matière de régénération naturelle assistée des écosystèmes. Cette technique contribuerait à baisser les coûts de restauration écologique, permettant ainsi de traiter de plus grandes superficies. Pour ce faire, des parcelles d'expérimentation sur l’ensemble du territoire vont être mises en œuvre avec un protocole de suivi adapté. Des campagnes de collecte de graines et de semis participatifs seront organisées avec le public. Ce projet se déroulera sur une durée initiale de 23 mois. Le comité local a particulièrement apprécié le caractère innovant et la solidité technique de ce projet qui pourrait bénéficier à l’ensemble du territoire en réponse aux enjeux en matière de restauration écologique. À ce titre, l’OFB le cofinancera à hauteur de 80%, soit une aide financière de 12 millions de francs.

Contact : Nicolas Rinck, président l'association X-Graines, tél. : 72 43 40.

* *
*